

MAIRIE
6, Grande Rue
25140 - FRAMBOUHANS
Tél. 03 81 68 60 63
Fax. 03 81 68 63 25
e-mail : mairie.frambouhans@wanadoo.fr

Frambouhans, le 1er septembre 2022

**A l'attention des parents d'élèves
fréquentant le service « PERISCOLAIRE »**

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE PERISCOLAIRE

Madame, Monsieur,

Le service « PERISCOLAIRE » de Frambouhans est organisé par la commune, et ce, depuis la rentrée scolaire de 2009. Ce service est régi par un règlement intérieur définissant les modalités d'accueil des enfants scolarisés au « Groupe Scolaire Azelvandre ». Ce document fait partie du dossier d'inscription que vous signez début d'année.

Au vu de la conjoncture actuelle avec des hausses des coûts d'énergie conséquents, additionnées à l'augmentation importante des coûts des matières premières (repas, goûters, ...), et pour la première fois depuis la création de ce service, le Conseil Municipal est dans l'obligation de modifier sensiblement les tarifs de chaque tranche horaire ainsi que celui du repas servi.

Par ailleurs, quelques modifications supplémentaires ont été apportées à ce règlement afin de garantir un accueil de qualité pour l'ensemble des enfants fréquentant le service.

Vous trouverez en pièce jointe l'avenant du règlement intérieur où sont recensées les différentes modifications. Je vous remercie d'en prendre connaissance, vous invite à le signer et le transmettre à l'animatrice du service « PERISCOLAIRE » dans les meilleurs délais.

Comptant sur votre compréhension, et restant à votre disposition pour toute précision, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

**Le Maire,
F. VILLEMAIN**

